L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI 21 OCTOBRE 1881.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Acomete Am. 1157 Benson pour —— Alger, C A Whitney &co
Acadia Ang. 1844 Larkin pour le Havre 26 1er dist, A B French &co
Amy Dora Ang. 1708 Sinclair pour Reval 45 4e dist, A K Miller &co
City of Bristol Ang. 2655 Delamotte pour Liverpool 42 4e dist, Forstall Ross & Clayton
Chas Am. 576 Peterson pour les ports de la Floride 14 1er dist, Clarke & Fisher
[illegible] pour Galveston, au capitaine
[illegible] Esp. 2067 Mugica pour Liverpool, Gretna, L Ranger &co
[illegible] Am. 1163 Staples pour —— Alger, C A Whitney &co
[illegible] Ang. 1586 Howell pour Reval 44 4e dist, A K Miller &co
[illegible] Esp. 1179 Gastanaga pour Liverpool 27 3e dist, L Ranger &co
Kronprinz Friedrich Wilhelm All. 2807 Meir pour Brême 41 4e dist, S F Stockmeyer &co
[illegible] Ang. 1443 Jones pour Liverpool, 3 1er dist, Lucas E Moore &co
[illegible] Abbey Ang. 1725 Hern pour le Havre 41 4e dist, Hall & Vaughan
[illegible] Ang 1771 Douglas pour —— 4e dist, Forstall Ross & Clayton
[illegible] Ang. 2621 Dale pour Liverpool, de rue, Silas Weeks &co
[illegible] Ang. 1418 Richard pour Brême de rue, A K Miller &co
St-Louis Ang. 1892 McAuley pour Liverpool 47 4e dist, Silas Weeks &co
St Mary Am. 1095 Theisen pour —— Alger, C A Whitney &co
St Albans Ang. 2037 Campbell pour Liverpool, —— 4e dist, Mair Duckworth &co
Wimbledon Ang. 1474 Sheldrake pour Reval, 3e rue, A K Miller &co
Whitney Am. 1488 Merzan pour Veracruz Alger, C A Whitney &co

NAVIRES

Ben Lomond Ang. 986 Sutherland pour —— 3e rue, A K Miller &co
Charles Ang. 1536 Nickerson pour —— 3e rue, au capitaine
City of Boston Am. 1063 Brady pour —— Alger, Lucas E Moore &co
Cromwell Am. 991 Barstow pour Liverpool 26 1er dist, Jos F Lovell &co
Crescent City Am. 1205 Kelly pour le Havre 29 1er dist, Norton & Bell
Ella S Thayer Am. 1098 Given pour Liverpool 40 1er dist, Lucas E Moore &co
Friedrich All. 1521 Bruggemann pour —— 3e dist, A K Miller &co
Linda Bosse Am. 1124 Sheer pour le Havre, 36 1er dist, Jos F Lovell &co
Mercia Greenleaf Am. 1250 Bunker pour Liverpool, 35 1er dist, Norton & Bell
Northampton Am. 1130 Murphy pour Liverpool, 33 1er dist, Silas Weeks &co
Oxford Ang. 1333 Fellow pour —— 3e rue, Silas Weeks &co
Southern Chief Am. 1283 Higgins pour le Havre 3e rue, A K Miller &co
Summer Am. 1303 Lace pour —— 22 1er dist, au capitaine
Virginia Am. 1095 Larrabee pour Liverpool 23 1er dist, Silas Weeks &co

BARQUES.

Berville Fr. 489 Prevost pour —— 31 1er dist, P Pouts
Boylston Am. 568 Small pour Providence 12 1er dist, Norton & Bell
Christiana Esp. 499 Sureda pour Barcelone, 22 1er dist, G Corrall &co
Espana Esp. 606 Roses y Pla pour Barcelone 22 1er dist, G Corral &co
Havre Ang. 659 Davidson pour —— 14 1er dist, Hall & Vaughan
Jane Ang. 636 England pour —— 12 1er dist, au capitaine
Reynard Am. 1080 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Saga Nor. 454 Svendsen pour —— Gretna, au capitaine

BRICKS.

Aurora Ital. 299 Adorno pour Gênes Pte Tier, A K Miller &co
Jno Wesley Am. 458 Hines pour Providence 31 1er dist, Johnston, Gordon &co

GOELETTES.

Etta E Sylvester Am. 90 Davidson pour —— Pte Tier, D Cefalu & Son
J G Whipple Am. 88 Sens pour —— Pte Tier, au capitaine

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Freeman .... parti 15 oct
Steamship Chalmette, Reed .... parti 15 oct
Steamship City of Merida, McIntosh, parti 24 sep
Barque Stephen G Hart, Pre'son, en chargement 3 oct

BALTIMORE.

Barque X V Marza, Coderola .... partie 22 juillet

BOSTON.

Navire Swallow, Duncan, ... en chargement 1 oct

ROCKPORT, ME

Barque Hattie G McFarlane, ——, .. partie 10 oct

BANGOR, MAINE

Navire Scotia, —— en chargement 19 oct

LIVERPOOL

Steamship Pawnee, Harden, ... en chargement 20 sept
Steamship Asturiano, Echeveria, ... parti 28 sept
Steamship Teutonia, Couch, ... en chargement 15 sept
Navire Cypress, Walker .... parti 8 oct
Navire Empire of Peace, Sandison, en chargement 1er oct
Navire Dreadnought, Walker .... parti 8 oct
Navire Friga, Colcord, ... expédié 21 sept
Navire Wm Tapscott, Say, en chargement 25 sept
Navire Charles, Makerson, ... parti 30 sept

LONDRES.

Navire Bonanza, Leach, ... parti 20 sept

LIMERICK.

Barque Léopold et Marie, Loscalles, .. partie 10 sept

ROTTERDAM.

Barque Saida, Soculich, ... partie 10 oct
Barque Consigne Galateia, Lovina, partie 2 sept

MIDDLESBORO.

Steamship Bertie, Newton, ... parti 24 sept

HULL.

Barque Silvia, Maltedo, ... partie 5 oct

GREENOCK.

Navire Mount Pleasant, Wallace, ... parti 6 oct

CORK.

Navire Shelburne, Crosby, ... parti 28 sept

PERTH AMBOY

Barque Stephen G Hart, Pierson, expédiée 4 oct

NEWCASTLE

Barque Phleon, Cosulich, ... partie 15 sept

GEESTEMUNDE.

Barque Favorita, Peters, ... partie 16 sept

PLYMOUTH.

Barque Charlie Baker, Hilton, ... partie 28 sept

LIVOURNE.

Barque Brothers German, Bonici, ... parti 2 sept

HAVRE

Navire Ile Marthe, Franchemer, ... parti 13 sept
Navire Annie Bingay, Walker, ... parti 25 juillet
Barque Roma Gerolimich .... partie 13 sept

BORDEAUX.

Barque Nuo, ——, ... partie le 5 oct
Barque Peruviennes, Letasta, ... partie 16 sept

MARSEILLE.

Navire Ontario, Marker .... parti 30 sept
Barque Viga, Lincoln, ... partie 15 oct
Barque Vefa, Linder .... partie 28 sept
Barque Oasta, Mosher ..... en chargement 15 sept

DUNQUERQUE.

Barque Pontida, Rolla, ... partie 16 sept
Barque Carrie Delap, Porter, ... partie 5 sept

CADIZ.

Barque C P Dixon, Keene, ... partie 21 sept

ROUEN.

Barque Mary E Chapman, Wyman, expédiée 26 sept

CETTE.

Barque Rebus, Ivancich, ... partie 7 oct
Barque Radina, ——, ... partie 10 oct

GÊNES.

Steamship Atlantic, Goggins, ... parti 12 sept
Navire Dora, Premuda, ... parti 14 sept
Barque Ferrari, Rasco, ... partie 19 juillet
Barque Nuovo Mondo, Marcena, ... en chargement 4 sept

BARCELONE

Steamship Flachat, Lebary, ... partie 27 sept
Barque Arendal, Thoresen, ... partie 15 sept
Barque Bergheld, Amundsen, ... partie 12 sept

ALGER.

Navire Islay, Bopeland, ... parti 4 sept

TAMPICO.

Steamship Richmond, ... parti 1er oct

BRÊME.

Navire Glenning, Dinsmore, ... parti 7 oct
Navire Lidie Skolfield, Miller, ... parti 4 oct
Navire Constantia, Kuelken, ... parti 20 sept
Navire Gleaner, Huss, ... parti 21 sept
Barque D J Watjen, Dettlan, ... partie 10 sept
Barque Aressuola, Rudolf, Ragusa, ... partie 22 sept

ANVERS

Navire Mabel Taylor, Gouday, ... parti 10 oct
Navire Kinburn, Tooker, ... parti 28 sept
Navire John Bunyan, Sproule, ... parti 29 sept
Navire Tacrnagera, Hilton, ... parti 21 sept
Navire Hiperion, Zor, ... parti 11 sept

TABLE BAY.

Barque Reine First, Tarassich, ... partie 17 sept

MONTEVIDEO.

Barque Giuseppe, Tarrabochia, ... parti 27 sept

ILE RUATAN.

Goélette Carrie Walton, Webb en chargement 22 sept

HAVANE.

Steamship Foxmouth, Exmelin, via Vera Cruz, ... parti 27 sept

RIO DE JANEIRO.

Steamship Antner, Jackson, ... parti 25 sept
Navire Celestine, Potter, ... parti 15 sept

VERA CRUZ.

Brick Theo Owens, Frisby, ... parti 7 sept

CAP ANNE

Barque Constante Zach, ... partie 30 sept

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

A DIMANCHE, 1er MAI 1881.
Concours Littéraire de 1881.
PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet déterminé.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 2 janvier 1882; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et contiendront sur le recto et les lignes: ils ne devront pas dépasser 50 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui n'auraient pas mérité les médailles, pour s'assurer qu'elles sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On fera enfin les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affiché aux concours suivants.

La présentation des prix se fera publiquement dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu la médaille, ainsi que les noms des concurrents qui auront été mentionnés honorablement.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra une médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

La musique considérée au point de vue de son utilité pratique, intellectuelle et morale.

Pour les hommes:

Utilité de la langue française aux Etats-Unis.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE.

Entièrement transformé, reconstruit et décoré à un coût de

DOUZE MILLE DOLLARS.

La saison régulière d'automne et d'hiver commencera

DIMANCHE SOIR, 16 OCTOBRE.

La grande attraction pour l'ouverture sera

BARLOW, WILSON, PRIMROSE ET WEST'S

MAMMOTH MINSTRELS,

Les plus renommés du monde.

Le choix du peuple.

Réorganisés et augmentés pour la saison 1881-82.

Le tout est nouveau et raffiné.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.
Matinées Mercredi et Samedi.

Le contrôle s'ouvre Jeudi matin, 13 octobre.
Dimanche, 23 octobre — L'actrice favorite, Charlotte Thompson. 12 oct—

Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche 16 octobre.

Pour une semaine seulement, le fameux comédien et Vocaliste

GUS WILLIAMS,

Sous la direction de John Rickaby.
Dimanche, lundi, mardi et mercredi soirs, aussi le mercredi et samedi en matinées
"WANTED—A CARPENTER."
Prof. Conrad Kelser .... GUS WILLIAMS
Jeudi, Vendredi et Samedi soirs,
"OUR GERMAN SENATOR"
J. Aneph Daniel .... GUS WILLIAMS.

Gus Williams dans ses fameuses spécialités, consistant en danses, chants, récitations comiques, représentées tous les soirs.

Dimanche, 23 octobre, THE HOEY AND HARDIE COMBINATION, dans le "Child of State."

PARC DU

Fort Espagnol,

TABLEAU d'Automne et d'Hiver.

Les convois partent du coin des rues Canal et Bassin.

DE LA VILLE.	DU LAC.
6:30 A. M.	8 A. M.
9 ..	10 ..
11 ..	12 M.
1 P. M.	2 P. M.
3 ..	4 ..
4:30 ..	6:15 ..

LES DIMANCHES.

DE LA VILLE.	DU LAC.
8 A. M.	Premier train 9 A. M.
10 A. M.	Dernier train 8 P. M.

et à chaque heure jusqu'à 3 P. M.; ensuite à toutes les demi-heures. Dernier train à 7:30 P. M.

PRIX, 15 cents SEULEMENT.

6 oct—

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allemand Jean Etienne	Gérard Jules
Audibert François	Gasconnet Claude François
Blanchard Pierre	
Brun J	Godin Charles
Bancillon Judith	Gonnet Jn Pierre
Bedin Hippolyte	Huillet Henri
Bourgeois Louise Marguerite	Jacomet Jean
	Jaubert Fernand
Chaland Lou's	Lavigne André
Chaland S	Lobeau Paul
Cieutat Dominique	Laguès Jean Marie
Castex Paul	Lestelle Jean
Chesaly Guillaume	Legros Edouard Emmanuel
Duquesnay [Louis de Gonzague Blanc]	Maillet Dominique
Doctors Alex Henri	Miroz Jean
Dieudonné Nicolas Joseph	Marquet Jean
	Noel Barthélemy Denis
Espargillière Dr Isidore	Robert Charles Guillaume Breton
Egle ou Emilie Mme Vve	
Fossart Dominique	Richoux Mr
Freisinier Dame, née Albertine Stoll	Thierry Mme Désiré Edouard
	Vincent Avet

La Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1881.

Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

3 oct—

LA NEW ORLEANS COTTON SEED ASSOCIATION, composée des compagnies Union Oil Company, Planters Oil Company, Crescent City Oil Company, A. A. Maginnis Sons, Bienville Oil Works Company et la Louisiana Oil Company, a été dissoute aujourd'hui par expiration. M. Henry Marx a été nommé liquidateur des affaires de cette Association.
31 août 1881.

LES EXPÉDITEURS DE GRAINE DE COTON sont par le présent notifiés que la New Orleans Cotton Seed Association a, ce jour, été réorganisée. Les compagnies suivantes forment l'Association.

UNION OIL COMPANY,
PLANTERS OIL COMPANY,
CRESCENT CITY OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS SONS,
LOUISIANA OIL COMPANY.
HENRY MARKS,
Secrétaire.

13sept—au 1er nov — No. 4 rue Delta.

Bureau du Bienville Oil Works Co.

Nlle-Orléans, 10 Septembre 1881.

Par suite de la dissolution du "New-Orleans Cotton Seed Association," les soussignés sont maintenant prêts à fournir leurs propres sacs vides à ceux qui en auront besoin pour l'expédition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.

Les facteurs, planteurs, expéditeurs de graines de coton, ainsi que les bateaux et tous autres systèmes de transport, voudront bien prendre avis de ce qui précède, et nous les prions respectueusement de nous continuer leurs affaires.

BIENVILLE OIL WORKS CO.
Office: 31 Carondelet St.

10sept—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 8

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les instruments apportés pour la réparation sont remis directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés avec le plus grand délai.

Bonne occasion!
A VENDRE

Pour cause de changement d'affaires.

UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'expédition de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. Le matériel, etc., peut être examiné le dimanche toute la journée, ou tous les jours de la semaine, de 5 à 6 heures P. M., rue Johnson, entre St-Pierre et Vieux Bassin. Conditions: demi comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec une bonne garantie. Pour plus amples informations, s'adresser à

FLAVIUS LAREQUE,
27 Passage de la Bourse, près Conti.

27 juil—3m

HENRY N. SIEBRECHT.

49 RUE ROYALE 49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 35 ans dans le traitement et la guérison de [illegible]

ORGANES GÉNITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques guéries avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, et toutes les désordres à une nature privée, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue minérale. [illegible]

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rempart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept 81—1 an.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE ST-CHARLES.

Une courte saison d'opéra comique commençant DIMANCHE SOIR 16 OCTOBRE.

Engagement de la célèbre

C. D. HESS'
ACME OPERA CO.

Tous les soirs durant la semaine—Matinées mercredi et samedi.

L'opéra comique populaire d'Audran

OLIVETTE

sera représenté pour la première fois dans cette ville avec de
Nouveaux et brillants costumes,
Nouvelle mise en scène,
Grand chœur de jeunes voix fraîches,
Un orchestre complet,
Et la distribution exceptionnelle suivante:

Capt De Merrimac	Henry Peakes
Valentine	Mark Smith
Coquelicot	James Peakes
Duc Des Ifs	Walter Allen
Marvejol	H F Fairweather
Comtesse Bathilde	Adelaide Randal
Moustique	Bessie Gorman

—ET—

Olivette .... Emma Elsner
Chef d'orchestre .... Signor DeNovellis.
Sera représenté bientôt, THE MASCOTTE.
14 oct—

JARDIN DE WENGER.
Nos 21 et 23 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,

Sous la direction du Prof. Albert Erchert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres complètement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
3 oct—6m

Avis spécial.—Taxes de ville de 1881.

Département des finances.
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 13 octobre 1881.

La liste des taxes de ville non-payées est dressée, et sera publiée dans le "Daily States" les 17, 19 et le 21 octobre 1881.

Les personnes intéressées sont par le présent avis respectueusement averties, que jusqu'au 31 octobre, les taxes pourront être payées avec les intérêts augmentés à partir du 1er avril 1881, sans autres frais.

Le 1er novembre prochain, les comptes seront remis entre les mains de l'assistant-avocat de ville pour les percevoir, après quoi il s'en suivra d'autres frais.

Signé: B T. WALSHE,
Administrateur des finances.

13oct—jusq 1er nov

Avis aux Contribuables.
Bureau No 38, Passage de la Bourse.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR,
24 sept— No 38 Passage de la Bourse.

INSTITUTIONS.

Institut MARKEY & PICARD
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.

LE 1er Septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. Le succès déjà obtenu prouve mieux que des paroles combien cette maison est appréciée des familles.

Les directrices, convaincues que l'émulation est absolument nécessaire, donnent, pendant l'année, pour les élèves, des réunions littéraires et musicales auxquelles les parents sont invités, ils peuvent alors juger par eux-mêmes des progrès de leurs enfants.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous la direction de personnes émérites.

21août—2m.D.Me.V.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)

128 .... Esplanade 128

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
3sept—

INSTITUT DE ST-ISIDORE
TROISIÈME DISTRICT—NOUVELLE-ORLÉANS,
Sous la Direction des Religieux de la Congrégation de Ste-Croix.

L'OUVERTURE des classes de cet Institut aura lieu le 1er Septembre. L'établissement se trouve situé sur la gauche du Mississipi, au-dessous du Couvent des Ursulines. Le but principal de l'Institut est de préparer les élèves aux affaires de la vie commerciale.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans augmentation de prix.

Prix de la pension, par mois, $12 50.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Rév. P. Supérieur de l'Institut, 3me Districte, Nlle-Orléans. 28août—2m—Dim Mer Sam

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,796 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,873 04	—$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 95	
Réassurances	29,501 41	—$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—		
Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers	$41,406 56	
Contingents	15,679 65	—$57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$54,525 07	
Pertes maritimes	51,499 74	
Pertes de rivières	17,917 81	—123,942 62
Réduction [rabais et commissions]	58,057 26	
Contributions charitables	1,191 78	
Taxes d'Etat, de ville et licences	7,333 95	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	6,607 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agence	36,380 02	—$233,512 79
Profits nets		$135,041 32
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$35,000 00	
Dividende de Décembre 1880	35 000 00	
Surplus	65 041 32	— 135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$ 67,101 27
Bons des Etats-Unis	250,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	39,640 00
Billets garantis par hypothèques sur des propriétés de ville	101,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	22,000 00
Billets pour primes	16,337 35
Bons de N. O. Waterworks	26,500 00
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans	26,375 00
Actions de banque, d'assurance et entreprises de chemins de fer	14,665 26
Primes en voie de collection	72,030 26
Dû par des agents	2,310 58—$715,486 00

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	102,601 26
Dividendes non réclamés	2,855 50
Dividendes du 31 décembre 1880	35,000 00
Surplus	65,041 32—$715,486 00

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Juré et souscrit devant moi, ce 12 janvier 1881.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir, après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est porté ci-dessus, à notre vue et croyance.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Comité de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en à leurs représentants.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTS,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. H. SCHMIDT,
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 ja—1an

L. S. L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 8 Novembre 1881.

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE L.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Novembre 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000, ...	10,000
1 Lot de	5,000, ...	5,000
2 Lots de ...	2,500, ...	5,000
5 Lots d	1,000, ...	5,000
20 Lots d	500, ...	10,000
100 Lots d	100, ...	10,000
200 Lots de	50, ...	10,000
500 Lots de	20, ...	10,000
1,000 Lots de	10, ...	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.

Souvenez-vous qu'un Tirage du

MARDI, 8 Novembre 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et données, immédiatement, accompagnées les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.,

ou à la même personne au
No 212, Broadway, New-York.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

DERNIÈRE ADJUDICATION.

Les deux jolies résidences en bois, à deux étages et de construction moderne sur la rue Dumaine, entre celles Tremé et Marais.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 29 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Les deux belles résidences en bois à deux étages et de construction moderne, désignées par les Nos 211 & 213 rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Marais et Tremé.

Elles sont chacune construites sur de grands et vastes lots mesurant à peu près 2d pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ayant des allées de côté; de larges galeries de devant, corridors et 2 salons, salle à manger, cuisine et autres appartements aux premiers étages, de vastes chambres à coucher et chambres sur les galeries au second étage, cour pavée, gaz, cuve, hydrant.

Elles sont chacune louées aux locataires actuels jusqu'au 1er octobre 1882, aux taux de $300 et $360 par an. Ces propriétés méritent de fixer l'attention des capitalistes qui cherchent des placements sûrs et avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la portion à crédit à un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt des chances usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance. Les acquéreurs devront assumer les taxes pour la balance de l'année non-expirée en sus du prix d'adjudication. Le dépôt usuel au comptant de 10 pour cent sur le prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20oct—au 29

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX RÉSIDENCES COTTAGE EN BOIS.
Au coin des rues Clouet et Marais.
Un lot de terre rue Clouet, près Marais.
DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser, tous deux décédés.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossiers Nos 3417 et 3279.

A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du lundi, H. Rightor de la division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser, en date du 2 juin 1881, dossier No 3417, et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus, de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, dossier No 3279, et à un ordre amendé de l'Honorable E. H. Rightor, daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan, savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais, [ci-devant Morales] et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face rue Clouet sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes mesure américaine.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 2 salons et 4 chambres chacun, 2 allées, lieux d'aisances, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, anciennement Bons-Enfants, Marais, anciennement Morales et Félicianas, désigné comme lot No 4, lequel mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après les plans exposés à la Bourse.

Les améliorations comprennent un four à faire le pain et une vieille écurie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec huit pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert des polices ainsi que toutes les clauses de sécurité, 10 pour cent comptant de tout le prix de la vente requis par un dépôt sur les lieux pour assurer l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 81 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles de 1881. 12 oct—12 16 23 30 nov 6 12

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages No 285 rue du Magasin, au coin de la rue Calliope, et une bâtisse en bois à deux étages, No 478 rue Poydras.

Succession de John McHugh.—No 9991.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1881 il sera vendu à l'encan dans l'affaire de la succession de John McHugh, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Calliope et Poydras, désigné comme lot numéro trois, et mesurant 26 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 130 pieds sur la rue Calliope, et formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages portant le No 285 de la rue Magasin.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Johnson et Prieur, désigné par le numéro 12, dans l'îlet No 13, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 13 et 89 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec six chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond, le tout couvert en ardoises, etc, connu comme le No 478 rue Poydras.

Conditions de la vente: comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. H. Peters, notaire.
9 oct—9,16,23,30 nov 6,12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Francis Matthews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4019—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
20 oct—20,25,29.

Jean Emeric vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,154— Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil pour la paroisse d'Orléans, et agissant syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
19 oct—19,25,28

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.
104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unexpired premiums of the previous year—		
On Fire Risks	$365,520 92	
On Marine Risks	24,455 71	
On River Risks	26,816 90	
Total Premiums		$416,793 42
Less Unearned Premiums		81,993 00
Net Earned Premiums May 31, 1881		$334,800 42
Losses paid—		
On fire risks	$54,292 90	
On marine risks	8,152 27	
On river risks	6,061 55	
Taxes and expenses less interest	25,323 97	
Reinsurance and return premiums	16,043 41	
		109,874 08
Profit		$125,926 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$223,399 92
City Bonds ($43,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,556 86
1442 shares New Orleans Water Works Co.	44,215 00
Bills receivable	30,000 55
Premiums in course of collection	36,[illegible]
City Time ($6,379 39)	2,000 00
Judgments	1,[illegible]
Cash on hand	75,371 72
	$667,848 [illegible]

The above Statement is a true, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 1[illegible] day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N. P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
E. W TAYLOR.	

18 juin—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 15 octobre 1881.

OUVERT LES DIMANCHES de 9 A M à 1 P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Arnaud Jean	Lomonte Pietro
Benjamin & Co, E B	Martin P Y
Bosch Jaime	Mingandiaha Jose Joaquin
Berruti Antonio	
Bonfil Pietro	Sampo y de'Pedro
Ghiberri Luigi	Raimondo Damiano
Ginette Salvatore	Raibaud Léandre
Gomez Andres	Salles Dominique
Clemente Ouroa De	Suree (Antonio
Di Liberto Innocenzio	Tomasel Antonio
Fernand Abil	

LISTE DES DAMES.

Labbé Mme
[illegible]

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de
Propriétés améliorées dans les Premier, Deuxième et Troisième District.

Succession de H. M. Dowlin.
No 3872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. W. T Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession ci-dessus des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Chemin du Bayou, St Claude et Tremé. Le lot est composé de la totalité du lot original No 11 et de l'arrière-partie des lots Nos 6 et 7 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier sur une ligne profondeur de 80 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue St Claude; de là 1 pied 9 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue Tremé; de là 61 pieds 4 pouces sur une seconde ligne de profondeur: de là 44 pieds de largeur sur une ligne de derrière parallèle au Chemin du Bayou; de là 61 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Quartier; de là 16 pieds 6 pouces et 7 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue St Claude; de là 73 pieds 8 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Tremé et courant vers la rue Quartier, le tout mesure américaine et conformément aux plans de A. De Armas, déposé-voyer de la ville, daté du 17 septembre 1881.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier ayant 6 chambres et corridor dans le corps de logis et cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée, cuve et hydrant.

2° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St Ferdinand, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Company, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, au pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné par un côté par le lot No 13 et sur l'autre côté par le lot No 11, et dans le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez-de-chaussée, une cuisine en briques à un étage, avec deux chambres et cabinet, corridor et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde plâtrée, cour pavée, cuves. La propriété est située à une des portes de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company près de la Levée et près des cars.

3° La résidence en bois à un étage, située dans le troisième municipalité et neuvième district d'assessement de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad. Le dit lot étant une partie de l'habitation anciennement connue comme Gueno brick yard et mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Bourquenqui le 11 janvier 1869 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, comme plan No 78, dont une copie est annexée, lequel lot est composé d'une partie ou portion de la bande du lot 11 de l'îlet No 7, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de Joe. Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 276 rue Columbus.

4° La maison de résidence en bois à un étage, située dans les mêmes carré et district, et adjacente à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 26 pieds et 2 pouces de face rue Columbus sur 60 pieds de profondeur, [illegible] comme lot No 6, sur le même plan [illegible] décrite, désignée par le No 278 rue Columbus.

5° La maison de résidence en bois, à un étage, située dans le carré borné par les rues Columbus, Tonti, Bayou road et Laharpe, Broad et White 1869, ce plan fait par P. Sarg, le 22 avril 1859, [illegible] du 2 mai 1851, par J. J. D'Hémécourt, annexé à un acte d'achat de H. Dowl'n et sur un plan de F N Tourné, en date du 7 janvier 1860, déposé au bureau de R. J. Ker, notaire, cette propriété mesure 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face rue Columbus, 30 pieds et 12 pieds 5 lignes de profondeur [illegible]

6° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 30, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et St Jean à [illegible] 18 à 22 inclusivement, désignés sur un plan dressé par Olivier & Martin, voyer, en date du 9 mars 1867, et déposé au bureau de [illegible] de cette ville, selon le plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 18, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 8 pouces et 2 lignes du côté du lot No 17, et 143 pieds 8 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19.

Le lot No 19, 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 140 pieds 2 pouces et 6 lignes du côté du lot No 20, et 143 pieds 8 pouces et 7 lignes du côté du lot No 18.

Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une ligne profondeur de 127 pieds et 2 lignes du côté du lot No 21.

Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 133 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.

Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton, sur 120 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Ulloa. Ensemble avec tous les droits, passages privilèges et avantages qui y appartiennent [illegible]

Termes et conditions—Pour les propriétés décrites troisièmement, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement, comptant; pour les propriétés décrites premièrement et deuxièmement, un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, pour des billets de l'acheteur garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et les acquéreurs devront assumer les taxes de l'année 1881, les améliorations devront être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au possesseur des billets.

Avertissement de la vente devant contenir la clause de non aliénation de vente, chaque contrat devant contenir la clause d'omission de payer les billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1882, et acquittant les taxes d'Etat et de ville de 1882, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Si les acquéreurs manquaient de remplir les conditions de la vente et de passer les actes de vente dans la quinzaine à partir du jour de l'adjudication, ils seront considérés comme étant en défaut par le fait même de n'avoir pas rempli leurs obligations!

Acte de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs
15 oct—22 29, nov 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. R. Boucherot et als. vs. Mme Louise Clark, tutrice naturelle.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 4004.
Pour effectuer un partage.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement définitif, dans l'affaire ci-dessus, rendu par l'Honorable N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, anciennement Victoire, Champs-Elysées, Pauline, anciennement Levée, Esplanade et François. Elles seront offertes en vente soit en bloc ou comme deux propriétés A et B d'une égale mesure, mesurant chacune 25 pieds de face sur la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds, ou si on le désire, comme une petite propriété, B, mesurant 28 pieds de face à la rue Decatur sur 32 pieds de profondeur et une grande propriété, A, y compris la totalité de la bâtisse en briques à deux étages, au magasin, comme forge et usine, mesurant 28 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur sur le côté vers les Champs Elysées, 50 pieds de largeur dans le fond, 44 pieds sur la ligne vers la rue des François, 22 pieds sur la ligne du fond du lot B et 3 pieds sur la ligne de division du lot B. Le tout conformément audit jugement, et à l'inventaire et plan au dossier de la dite cause.

Les améliorations sont désignées par les Nos 368 et 370 de la rue Victoire, comprenant deux magasins et résidences en briques, à deux étages. Le No 368 ayant cinq chambres et corridor au rez-de-chaussée, cinq chambres et galerie au premier, cuisine et hangar, cour pavée, etc. Le No 370 ayant magasin et deux chambres au rez-de-chaussée, cinq chambres et galerie au premier, cave, hangar et cour pavée. Ensemble avec la bâtisse en briques à deux étages dans le fond, bâtie en travers du lot, servant comme forge avec le rez-de-chaussée, et quatre chambres au premier.

2° Une portion de terre dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Tremé et St Claude, faisant partie d'un grand lot désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 4 avril 1850 et annexé à un acte d'achat de John M. Clark de Edmond Soniat Dufossat, passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 15 mai 1860. Le dit lot mesure 40 pieds de face à la rue Tremé, sur une façade et profondeur à la rue Quartier de 76 pieds 5 pouces, 79 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot D, 40 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne du fond et formant l'encoignure des rues Tremé et Quartier.

Les améliorations comprennent une belle résidence en bois à deux étages, avec véranda en fer désignée par le No 289 de la rue Tremé et formant l'encoignure nord-est des rues Tremé et Quartier; elle contient un salon double avec corridor et salle à manger, cuisine et dépendances au rez-de-chaussée et six chambres corridor et galerie au premier cave, cour pavée, etc.; elle est située près de l'église St-Augustin et des résidences de MM. Gottshaux, Bochman et Rathbone.

Egalement, une chaudière de machine à vapeur, horizontale; un tour et ses accessoires, un vilebrequin, un lot de modèles d'écrous, trois écrous neufs et deux écrous de rencontre, plaintes de devant et derrière, vannes, etc. pour écrous, enclumes, vis, soufflets et autres instruments de forgerons, truck, brouettes, un lot de fer, meules, etc, etc, employés dans la dite boutique de forgerons, par feu John M. Clark.

Conditions—Pour les outils, les machines et autres meubles, comptant, mais si on les vend avec les propriétés foncières, aux mêmes conditions que celles-ci.—Pour les propriétés foncières, la moitié comptant; le reste à un an, en billets des acquéreurs, en montants n'excédant pas les parts des vendeurs, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement, garantis par hypothèque, sur les propriétés vendues. Toutes les clauses habituelles à observer. Les acquéreurs devront payer, outre leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1881.

Les actes de ventes pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 oct—6 5 15 23 29 30 5 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

610 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO — Encanteurs, il sera vendu VENDREDI 21 octobre 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville—

610 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment.
Conditions à la vente. 21oct—

PAR A. SELLE.

Grande vente importante sans aucune réserve ou limite de dix-huit terrains dans le Troisième District et le voisinage immédiat de l'école McDonogh No 12 et du marché Mecarty. Ces terrains sont convenables pour résidence de famille, jardinier et laitier.

PAR ARMAND SELLE, encanteur, Bureau No 50 rue Royale.—SAMEDI, 22 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, il sera vendu à l'enchère publique:

Dix-huit terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations, situés dans le 3e District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Moralès, Barthélemy, Urquhart et Mazant, d'après les plans faits par F. E. Seghers, exposés à la Bourse d'Encan St Charles.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt l'an. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur en cas de procès. 5 0/0 honoraires d'avocat garantie par hypothèque et toutes les autres clauses pénales.

L'acquéreur est requis de faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant E. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.
18oct 8t

PAR JAS. P. GUINAULT.

Succession de Giacomo Manie.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau rues Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 26 octobre 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St Louis et Bassin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 12 octobre 1881, siégeant à la place de F. H. Monroe, juge de la dite cour division C, maintenant en congé—

Un lot d'ardoises américaines, 222 carrés de différentes dimensions, et un lot de pierres à paver, 200 yardes plus ou moins.

Aussi—Un lot compté, se montant à $126 50,00 d'après inventaire, en cour.

Conditions—Comptant. 15 oct—15,20,26.

Succession de Bernard Victor.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 4 020.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 novembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 octobre 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé,—La propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Prieur et Johnson, mesurant mesure française, 33 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur de 81 pieds sur la ligne le séparant du lot No 16 renfermé de l'autre côté sur une ligne oblique attenant à la propriété de madame Pontalba, ou assignée, le quel lot étant désigné par le lot No 17. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
9oct—9,15,22,29,nov 5, 12

PAR J. V. GOURDAIN.

Maison-cottage confortable, élégamment et nouvellement construite, couverte en ardoises, sise dans le Deuxième District de cette ville, No 195 rue Robertson, entre St-Philippe et Dumaine.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI 5 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Robertson, Dumaine, Claiborne et St-Philippe, mesurant 30 pieds de façade rue Robertson, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison-cottage à un étage, couverte en ardoises, contenant trois chambres, une cuisine couverte en ardoise, avant deux chambres, citerne, lieux d'aisances et une allée briquetée.

Conditions: Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un an pour un billet souscrit par l'acquéreur spécialement garanti par une hypothèque sur la propriété, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat et transfert de police au vendeur et lieu du vendeur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse.
5 oct.. 5,15,22 29 5 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Jockel et épouse.
Cour Civile de District pour la parisse d'Orléans, Division D—No 4967.

PAR J. V GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI 29 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en cette ville, il sera vendu à l'encan publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent sur congé, en date et signé le 22 septembre 1881, la propriété ci-après décrite, appartenant aux dites successions, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui y trouvent, droits, passages, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bienville, Broad, Douane et Dorgenois, et désigné par le numéro seize, formant le coin des rues Bienville et Broad, et mesurant, mesure française, vingt-neuf pieds huit pouces, cinq lignes et demie de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade rue Broad de cent trente pieds.

Les améliorations comprennent deux maisons-cottage, l'une formant le coin des rues Broad et Bienville, ayant 2 chambres, salle à manger, cabinet, citerne et lieux d'aisance. L'autre, dernière la première, faisant face à la rue Broad, ayant trois chambres, salle à manger, cuisine, citerne, lieux d'aisance, puits et poulailler, quand dans la cour une bonne écurie pour vache.

Conditions: Une moitié du prix comptant et le reste à un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur souscrit à son ordre et endossé par lui, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement parfait, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur, sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non aliénation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de police au vendeur. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de dix pour cent sur le montant de l'adjudication, sur les lieux.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 sept—1,8,15,22,29 oct

PAR CHAS. H. REED.

Succession de Joseph Grelier.
Cour Civile de District, No 192.

PAR CHAS. H. REED.—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau rue Carondelet No 9—A l'encan, LUNDI, 24 octobre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St-Charles, en vertu de deux (2) ordres de ventes, datés le 12 mai et le 26 novembre 1880, rendus par l'ancienne Deuxième Cour de District et par la Cour Civile de District, les propriétés suivantes, à savoir:

Deux lots de terre, dans l'îlet No 662, bornés par les rues Robinson, Piété, Désiré et Verts, troisième district de cette ville.

Une portion de terre vacante, dans le troisième district, îlet No 656, bornée par les rues Claiborne, Robinson, Piété et Désiré.

Un certain îlet, dans le même district, borné par l'Avenue Franklin, les rues Painter, Jérôme et Silvestre, et désigné comme l'îlet No 975.

Un certain îlet, dans le même district, borné par les Promenades Lafayette et Franklin les rues Célestine et Génois, et désigné comme l'îlet No 1616.

Un certain îlet, dans le même district, borné par la Promenade Lafayette, les rues Libéral, Hunter et Force, et désigné comme l'îlet No 1162.

Trois terrains dans Brooklyn désignés par les numéros 2, 3 et 4 dans l'îlet 17, compris entre l'Avenue Jefferson et les rues Monroe Troisième et les terres de Marly.

Un certain îlet, dans le même district, borné par la Promenade Lafayette, les rues Hunter, Verte et Forge, et désigné comme le No 1219.

Un certain îlet, dans le même district, borné par les Promenades Lafayette et Florida, les rues Law et Door, et désigné comme l'îlet No 1487.

Huit terrains vacants, même district, désignés par les Nos 15 à 20 de l'îlet No 1210, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Force et Verte.

Onze lots de terre, même district, borné par les rues Joséphine, Célestine, Montégut et Félicianas.

Quatre îlets dans le Faubourg Milneburg, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 107, 108, 130 et 108.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant ——, aux frais des acquéreurs.
21 sept—21—29 et 24 oct

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies,

A l'exclusion du capital payé	$ 9,881,426 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif	$11,109,626 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes reconnues	3,944,358 22
Excédant pour les porteurs de polices	$ 7,165,267 9
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,001
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,799

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.

J. P. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1880. 24 oct—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété vacante, de valeur et améliorée dans les Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Coin des rues Bourbon et St Pierre—Magasins et maisons de résidence en briques à deux étages; le rez-de-chaussée occupé par —— comme magasin d'épiceries de fantaisie au détail.

Trois maisons de résidence de famille en briques à deux étages contiguës aux précédentes et faisant face à la rue Bourbon.

Trois maisons de résidence de famille en briques à deux étages contiguës aux précédentes et faisant face à la rue St-Pierre.

Deux maisons de résidence de famille en briques à deux étages rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne.

Rue Levée, entre Hôpital et Quartier.
Coin des rues Peters, Decatur et Conti.
Rue du Port, entre Craps et Amour.
Coin des rues Palmyre et Miro.

Succession de F. Ecrot.
No 41,364—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, et maintenant le No 3841 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 29 octobre 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 14 septembre 1881, par l'hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Division B, actuellement absent sur un congé et en vertu d'un ordre de la même honorable Cour en date du 23 septembre 1881, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un certain terrain situé dans le ci-devant première municipalité, maintenant le Deuxième District de cette ville, dans le carré compris entre les rues Levée, Hôpital, Quartier et Gallatin. Le dit terrain est désigné par le No 6 daté du 17 mars 1846, et mesurant 26 pieds de face rue Levée, sur 69 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La dite propriété appartient à la succession du dit François Ecrot comme ayant été acquise par lui à la vente de shérif faite par le shérif de cette paroisse le 29 juillet 1856, en vertu d'un writ de fieri facias adressé au dit shérif par l'Hon Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Aus Fidler vs J. P. Simon, étant le No 10,061 du dossier de la dite cour, le dit writ daté du 11 juin 1856, et le dit shérif a passé la vente de la dite propriété au dit François Ecrot le 29 juillet 1856, laquelle vente a été enregistrée au bureau des transferts le 11 août 1856 dans le livre 72, folio 262, aussi enregistrée dans le bureau du greffier de la Quatrième Cour le 14 août, dans le livre des actes de vente C, page 241.

2. Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Decatur, Conti et Bienville. Le dit lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Bourgerol en date du 26 octobre 1839 déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, lequel dit lot de terre forme les encoignures des rues Peters, Decatur et Conti et mesure 22 pieds 10½ pouces de face à la rue Peters, 32 pieds de face à la rue Decatur, 57 pieds 4 pouces de face à la rue Conti sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos 11 et 13. La dite propriété appartient à la succession du dit François Ecrot qu'il a achetée de Jean Martinez del Campo, par acte passé pardevant Sélim Magner, alors notaire en cette ville le 28 mars 1867, conformément à la dite vente à l'encan enregistrée au bureau des transferts dans le livre 92, folio 345.

3. Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, dans l'îlet No 10, borné par les rues St Ferdinand, Craps, Port et Amour, désigné par le No 23 et mesurant au pied américain, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Port, sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces 2 lignes; ensemble avec toutes les circonstances et dépendances du dit lot de terre. La dite propriété appartient à la dite succession ayant été acquise par feu François Ecrot de Charles Léonard Knabe de cette ville, conformément à un acte de vente et de rétrocession passé pardevant C V Foulon, notaire, le 28 mars 1867.

4. Un lot de terre situé dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville et désigné par le No 24 de l'îlet No 10 borné par les rues St Ferdinand, Craps, Port et Amour, le dit lot mesure au pied américain, 29 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Port sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces 2 lignes ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc.

5. Huit lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 479 borné par les rues Miro, Jackson, Galvez et Palmyre, les dits lots étant désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 sur un plan dressé par F. L. Tourné, architecte, le 25 février 1867 et déposé à l'étude de C. V. Foulon, notaire, mesurant conformément au dit plan, comme suit: Les lots Nos 10 et 11 chacun 25 pieds 10 pouces 3 lignes de face rue Miro sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 12 ayant 26 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17 mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 13, formant l'encoignure des rues Miro et Palmyre, lesquels lots de terre appartiennent à la succession de feu François Ecrot ayant été acquis ensemble avec d'autres lots de terre par le dit François Ecrot à la vente de shérif faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, le 2 février 1858, en vertu d'un writ de fieri facias adressé au dit shérif par l'honorable cinquième cour de district de la Nlle-Orléans, dans le procès de la ville de la Nlle Orléans vs succession de Théodore Nicolet No 10,067, du dossier de la dite cour et le shérif a passé la vente des dits lots de terre au dit François Ecrot, enregistré au bureau des transferts le 2 février 1857, dans le livre 70, folio 505 et aussi enregistré au bureau du greffier de la cinquième cour de district le 19 février 1857 dans le livre des ventes A, folios 142, 143, 144 et 145.

6. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Bourbon, Dauphine et Toulouse, mesurant 30 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon sur 74 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade à la rue St Pierre, 74 pieds 3 pouces 5 lignes sur une ligne profondeur, sur 30 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une résidence pour famille, en briques, à deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé comme épicerie et magasin de comestibles.

7. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en sixième lieu, désigné par la lettre B, mesurant 11 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, 74 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur sur le côté plus près de la rue St Pierre, 43 pieds 6 pouces sur l'autre ligne de profondeur et en suite à une allée en commun avec le lot C, puis sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Toulouse et Dauphine 4 pieds 1 pouce, puis 26 pieds 9 pouces 5 lignes sur une seconde ligne de profondeur, et 13 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence pour famille, en briques, à deux étages attenant à celle ci-dessus désignée et faisant face à la rue Bourbon.

8. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et le même îlet que les lots décrits en septième lieu, désigné par la lettre C et mesurant comme suit 11 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur, en premier lieu, de 43 pieds 6 pouces sur l'allée ci-dessus mentionnée, 2 pieds 11 pouces de largeur puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Dauphine et St-Pierre, puis 26 pieds 9 pouces 5 lignes sur une seconde ligne de profondeur et 13 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence pour famille, en briques, à deux étages attenant à celle ci-dessus décrite et faisant face à la rue Bourbon.

9. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et le même îlet que celui décrit en huitième lieu désigné par la lettre D et mesurant comme suit. 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur une première profondeur de 74 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne plus près de la rue St Pierre, puis 10 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Bourbon et s'étendant vers la rue Toulouse, puis 17 pieds sur une seconde ligne de profondeur, 91 pieds 3 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté et 21 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence de famille en briques à deux étages, attenant à celle décrite en huitième lieu et faisant face à la rue Bourbon.

10. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que le lot décrit en neuvième lieu, désigné par la lettre E, et mesurant 15 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 58 pieds 5 pouces sur la ligne la plus près de la rue Bourbon 43 pieds 2 pouces sur une première profondeur et le long d'une allée de 3 pieds 5 pouces sur 4 lignes de largeur, et en commun avec le lot F, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers les rues Dauphine et Toulouse, puis 11 pieds 2 pouces sur une seconde ligne de profondeur et 17 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages faisant face à la rue St Pierre.

11. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et le même îlet que celui décrit en dixième lieu désigné par la lettre F, mesurant 15 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 43 pieds 2 pouces sur l'allée commune ci-dessus mentionnée, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Bourbon et Toulouse, puis 32 pieds 9 pouces 1 ligne sur une seconde ligne de profondeur, 79 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne de profondeur la plus près de la rue Dauphine et 16 pieds 11 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages, attenant à celle ci-dessus décrite et faisant face à la rue St Pierre.

12. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en onzième lieu, désigné par la lettre G et mesurant 19 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 79 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages, attenant à celle ci-dessus décrite et faisant face à la rue St-Pierre.

13. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A. dans l'îlet borné par les rues Bienville, Bourgogne, Conti et Dauphine, et mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Bienville, sur une première profondeur de 43 pieds 3 pouces 3 lignes le long d'une allée commune à 3 pieds 4 pouces 2 lignes de large en commun avec le lot B, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Dauphine et Conti, puis 42 pieds 2 pouces et 7 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 89 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur la plus près de la rue Bourgogne, et 16 pieds 1 pouce et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, et dépendances, faisant face à la rue Bienville.

14. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que la propriété décrite en treizième lieu, désigné par la lettre B, mesurant 14 pieds 5 pouces de face à la rue Bienville sur une première profondeur de 43 pieds 3 pouces 3 lignes le long d'une allée commune, puis 4 pieds 1 pouce sur une ligne oblique s'étendant vers le coin des rues Conti et Bourgogne, puis 42 pieds 2 pouces 7 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 89 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Dauphine et 16 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en briques, pour famille, à deux étages et dépendances faisant face à la rue Bienville. Les propriétés décrites en sixième jusqu'au douzième lieu, inclusivement, seront d'abord offertes en

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

bloc, et si le prix offert n'est pas satisfaisant aux parties intéressées, alors chaque propriété sera vendue conformément à sa description respective.

Toutes les propriétés seront vendues conformément à un plan et devis de Arthur de Armas, député assistant voyer, en date du 18 août 1881.

Termes et conditions—Un quart comptant, la balance en trois portions égales, à un, deux et trois ans du jour de la vente; les dites portions devant être représentées par les billets des acquéreurs tirés à leur propre ordre et par eux endossés, payables chacun à échéance pour la portion qu'il représente: portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur aura le privilège à son option de payer le tout comptant, ou de payer au comptant quelques portions du prix excédant un quart, et la balance à son option à un an, ou en deux portions égales, ou en trois portions égales; les dites portions devant être représentées par billets comme il est prévu plus haut.

Les actes de ventes où il y a une partie du prix à crédit contiendront le pacte ordinaire de non aliénation, la clause de l'assurance par l'acquéreur qui devra transférer aux porteurs des billets la police d'assurance, pour un montant suffisant pour couvrir le montant des billets, et la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocats en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets,—le tout garanti par privilège de dépôt et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et finalement la clause que l'acquéreur payera en sus du montant de son adjudication, toutes les taxes de ville et d'Etat pour toute l'année 1881 et toutes les autres clauses habituelles.

Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant C. V. Foulon, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 sept—oct 1,8,15,22,29.

VENTE PÉREMPTOIRE.

Cent vingt-cinq lots de valeur pour bâtir dans le Troisième District.

Six lots de valeur pour bâtir dans le Sixième District.

Quatre lots splendides situés au coin des rues Mazant et Bourgogne, Troisième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—MARDI, 27 octobre, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, les lots de terre de valeur ci-après décrits à savoir:

1° 17 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 53, borné par les rues Peters, Delaronde, Egaña et Andry désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 16, 18 à 27 inclusivement, faisant face aux rues Delaronde, Andry et Egaña. Sur les lots numéros ——, est une confortable maison cottage.

2° 26 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 52, borné par les rues Ile aronde, Egaña, Chartres et Andry, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement. Les lots 1 à 12 inclusivement font face aux rues Delaronde, Egaña et Andry, les lots 14 à 25 inclusivement font face aux rues Chartres, Egaña et Andry, le No 13 fait face à la rue Egaña et le lot 26 à la rue Andry.

3° 27 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 116, borné par les rues Chartres, Royale, Egaña et Andry, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement et aux Nos 16 à 30 inclusivement. Les lots 1 à 12 font face aux rues Chartres, Egaña et Andry, les lots 16 à 27 inclusivement font face aux rues Royale, Egaña et Andry, les lots 28 à 30 inclusivement font face à la rue Andry.

4° 12 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 196, borné par les rues Royale, Dauphine, Egaña et Andry, désignés par les Nos 12 à 27 inclusivement, faisant face aux rues Royale, Egaña et Andry.

5° 16 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 225, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Egaña et Andry, désignés par les Nos 2 à 7 inclusivement, 14 15 et 19 à 27 inclusivement, les lots 3 à 7 inclusivement font face à la rue Dauphine, les lots 14 et 15 à la rue Egaña et les lots 19 à 27 inclusivement font face aux rues Bourgogne et Andry.

6° 27 lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 308, borné par les rues Bourgogne, Rampart, Egaña et Andry, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement, faisant face aux rues Bourgogne et Egaña, les lots 13, 14, 15 faisant face à la rue Egaña, et les lots 16 à 27 faisant face aux rues Rempart et Egaña et les lots 19 à 30 inclusivement, faisant face aux rues Rempart et Andry.

7° Quatre lots de terre situés dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas et Upper Line, Front et Lyons, désignés par les lots Nos 2, 3, 4, 5 d'après un plan dressé par H. Mes hausen, architecte, le 4 novembre 1845 et déposé en l'étude de L. Herman, notaire, mesurant chacun 30 pieds au pied américain, 30 pieds de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Front sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Deux lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Front, Upper Line et Lyons, désignés par les lots Nos 1 et 2, sur un plan déposé en l'étude de T. O Stark, notaire, connu sur le plan No 140 et mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Levée et Front sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

9° Quatre lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 241, borné par les rues Mazant, Bourgogne, Barthélemy et Dauphine, formant le coin des rues Mazant et Bourgogne.

Termes et conditions.—Pour les propriétés décrites de 1 à 8 inclusivement au demi comptant, la balance en billets à 1 et 2 ans portant hypothèque et privilège de vendeur avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le paiement de la totalité des billets et toutes les clauses usuelles, et les acquéreurs assumeront et paieront toutes les taxes de 1881 en sus du prix d'adjudication, pour la propriété décrite en neuvième lieu, le comptant, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Le vendeur se réserve le droit de prendre la récolte sur les lots 52, 53, 116 et 196, à trois mois du jour de la vente, et aussi d'en enlever les barrières sur les dits lots. Les termes pour la propriété décrite en neuvième lieu seront annoncés à la vente.

Actes de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

P S.—Pour plus amples détails et les dimensions des lots voir le plan à la Bourse et s'adresser aux encanteurs pour les plans lithographiés qui seront prêts à être livrés le 26 octobre.
20 oct—

Avec le consentement des parties,
Le célèbre Restaurant Boudro,
Situé dans la ville de Milneburg, sur le Lac Pontchartrain.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 22 octobre 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles entre celles Commune et Gravier, au dernier et plus fort enchérisseur avec le consentement des parties.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Ville de Milneburg, sur le Lac Pontchartrain, mesurant 184 pieds de face sur les deux rues Champ Elysées et Marigny, sur 285 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, s'étendant des Champs Elysées à la rue Marigny.

Les améliorations comprennent le célèbre Restaurant Boudro avec le jardin, les écuries, les dépendances, etc, etc. Le chemin de fer Louisville & Nashville a commencé cet été, et continuera pendant l'hiver à améliorer et à embellir la ville de Milneburg, ce qui rehausse la valeur de cette propriété; la vente sera positivement effectuée SANS LIMITE.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un an avec billet portant hypothèque spéciale, privilèges et lien du vendeur, avec 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour recouvrer le paiement du dit billet en une partie. L'acquéreur devra tenir la propriété assurée pour un montant égal au billet fourni et la police transférée au porteur du billet ainsi que toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera et paiera les taxes d'Etat et de ville de l'année 1881 en sus du prix de son adjudication et il sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. A. Bienvenu notaire, aux frais de l'acquéreur.
16oct—16

Magnifiques terrains à bâtir rue Montégut, entre Remparts et Camp, Troisième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 22 octobre, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, entre Commune et Gravier, deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Montégut, Clouet, Remparts et Craps, désignés par les lettres B et D, et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Montégut, sur 135 pieds 10 pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à un crédit d'un an payable en un billet portant une hypothèque spéciale, lieu du vendeur et privilège, portant aussi 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes de ville et d'Etat de 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 oct—

Propriété améliorée de grande valeur dans le Quatrième District.

Nos 736 et 738 de la rue des Magasins, entre celles Troisième et Quatrième.

Dans l'affaire des mineurs Joseph A. et Louis Fassel—No 80, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 22 octobre 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse St Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. [illegible], juge de la susdite Division C, en date du 15 septembre 1881 et d'un ordre [illegible], dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir

Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent formant une partie du lot de terre No 9, désigné par les lettres Z. C., et étant la partie du dit lot No 3, la plus près de la rue Quatrième et mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Troisième et Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Les améliorations consistent en une résidence en bois avec 4 chambres et dépendances avec 4 chambres. La propriété porte les numéros municipaux 736 et 738 de la rue Magasins.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance payable en un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date et garanti par hypothèque sur la propriété; l'acquéreur tiendra les bâtisses assurées contre le feu pour les deux tiers de la valeur du billet et transférera la police au porteur du billet et en outre un confirmation du jugement pour le montant du billet et tous les frais, et 5 0/0 honoraires d'avocat pour enforcer le paiement. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J F. Coffey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 sept—26, 5,8,12,19,22 oct

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, au coin des rues Carondelet et Huitième.—Nlle-Orléans, 14 octobre 1881.—Dans une réunion régulière du bureau des Directeurs de cette compagnie tenue aujourd'hui un dividende de deux pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à partir du lundi 24 octobre 1881.

15 oct—15 et 26. V. RIVIÈRE, Secrétaire.